



Printemps 2016

Madame, Monsieur,

**Inscrire son enfant dans une école** pour la première fois ou dans une nouvelle école n'est pas un acte anodin : cela signifie que votre enfant va vivre des apprentissages avec un ou une enseignante qui fait partie d'une équipe à qui vous donnez **vos confiance**. Pour nous, ce mot confiance est une valeur que l'on doit partager et faire vivre mutuellement.

Mais cette confiance partagée et vécue n'est pas innée. Elle se base sur les compétences des enseignants, des aide-maternelles et des employés de vie scolaire qui chaque jour n'auront comme objectif que de **permettre à votre enfant de vivre, d'apprendre, d'essayer, de recommencer, de s'épanouir tant sur les plans du développement intellectuel, physique, artistique ou spirituel**. Notre projet d'école « **Graines de citoyens** » s'inscrit dans cette perspective.

L'un des moyens de vivre cette confiance mutuelle sera **le dialogue** que nous instaurerons les uns envers les autres : nos attentes, nos questions, nos doutes, nos valeurs peuvent être partagées. Un enfant qui a conscience de la richesse des échanges entre sa famille et ses enseignants est **un enfant qui se structure, qui grandit**.

Pour l'équipe éducative  
Le directeur  
David MICHEL

Afin de valider l'inscription de votre enfant, nous vous demandons de nous joindre obligatoirement les documents suivants :

- une copie du livret de famille
- une copie des pages des vaccinations du carnet de santé
- un certificat de radiation si votre enfant était inscrit en primaire dans une autre école auparavant

Avec ce courrier, vous trouverez :

- une feuille de renseignement
- une fiche d'autorisation de sortie de l'école
- le règlement intérieur de l'école et son coupon à signer
- la feuille de contribution des familles et le mandat SEPA à renseigner si besoin
- une autorisation parentale pour la prise de photos
- une déclaration de pouvoir en cas d'urgence
- une information sur l'assurance de l'école

Le principe est que les feuilles de couleur sont à remplir et à rapporter à l'école, les feuilles blanches à conserver à la maison. Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font à la mairie de Plérin.

**A très bientôt !**